



Européenne Expertise

FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

13 rue du Général Leclerc
92136 ISSY LES MOULINEAUX

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 JUIN 2019

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de la Compagnie des Commissaires aux comptes de la Cour d'appel de Paris
Président d'Honneur de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers
11, Rue Saint Augustin - 75002 PARIS
Téléphone : 01 42 61 19 14 - Télécopie : 01 42 61 54 90
N° intracommunautaire : FR 313 534 868 89
E-mail : jacques.duret@europeenneexpertise.fr
Site internet : www.europeenneexpertise.com

Aux adhérents,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Fédération Nationale des Chasseurs » relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} juillet 2018** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Contrôle de la péréquation « dégâts de gibiers »
- Application des nouveaux statuts et les modalités d'application des nouveaux textes
- Mise en place de la nouvelle réforme de la chasse
- Contrôle et justificatifs des reprises de provisions

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Paris
Le 03 janvier 2020

J.DURET – F. ROUILLE

Commissaire aux comptes inscrit – Chargé de mission

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 30/06/2019			Au 30/06/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 339 256	2 148 047	2 191 209	2 060 827
Fonds commercial				
Autres	8 400	8 400		280
Immobilisations en cours				6 474
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 390 328	1 815 751	574 577	680 745
Installations tech., matériel et outillages industriels	48 933	42 790	6 143	7 239
Autres	388 254	288 149	100 104	75 440
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	880 000		880 000	880 000
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	11 224		11 224	11 224
TOTAL (I)	8 066 395	4 303 137	3 763 258	3 722 230
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	236 108		236 108	153 490
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	353 778		353 778	463 904
Autres	809 336		809 336	503 602
Valeurs mobilières de placement	2 281 534	3 419	2 278 115	2 104 321
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 296 639		1 296 639	1 745 107
Charges constatées d'avance (2)	184 633		184 633	140 511
TOTAL (III)	5 162 027	3 419	5 158 608	5 110 934
Frais d'émission d'emprunts à étaler(IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif(VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	13 228 422	4 306 556	8 921 866	8 833 163
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 30/06/2019	Au 30/06/2018
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	6 446 346	6 539 388
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-246 149	-93 043
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	195 072	195 072
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	6 395 268	6 641 418
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques		205 939
Provisions pour charges	341 160	328 791
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	502 544	155 320
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	843 705	690 050
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	26 433	52 648
Emprunts et dettes financières diverses	13 491	13 491
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	685 837	871 312
Dettes fiscales et sociales	560 316	429 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68 040	30 560
Autres dettes	314 693	89 993
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	14 083	13 870
TOTAL (IV)	1 682 893	1 501 696
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	8 921 866	8 833 163
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2018 au 30/06/2019	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens	80 033	85 375
Production vendue de services	277 388	268 646
Produits d'exploitation	357 420	354 021
Production stockée		
Production immobilisée	111 177	175 195
Subventions d'exploitation	893 092	250 559
Dons		
Cotisations	11 819 106	11 857 507
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Autres produits	7 790	73 717
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	36 393	103 670
TOTAL (I)(1)	13 224 979	12 814 669
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	95 487	21 452
Variation de stock matières premières et autres appro.	-82 617	-12 790
Autres achats et charges externes (2)	3 854 941	3 620 343
Impôts, taxes et versements assimilés	263 591	265 828
Salaires et traitements	1 459 400	1 503 048
Charges sociales	773 781	759 277
Dotations aux amortissements sur immobilisations	779 313	744 466
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des l'actifs circulants		
Dotations aux provisions	12 369	11 710
Autres charges	5 859 167	5 934 103
TOTAL (II)(3)	13 015 433	12 847 435
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	209 545	-32 766
Excédent ou déficit transféré (III)	640 716	655 801
Déficit ou excédent transféré (IV)	640 716	655 801
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	187 248	33 149
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (V)	187 248	33 149
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et dépréciations	3 419	
Intérêts et charges assimilées (5)	337	603
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
TOTAL (VI)	3 756	603
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	183 491	32 546
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	393 037	-221

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	205 939	
TOTAL (VII)	205 939	
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	485 281	
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	485 281	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-279 343	
Impôts sur les bénéfices (IX)	12 619	14 953
Participations des salariés (XII)		
SOLDE INTERMEDIAIRE		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs(X)	155 320	77 451
Engagements à réaliser sur ressources affectées(XI)	502 544	155 320
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	14 414 200	13 581 070
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII)	14 660 350	13 674 113
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	-246 149	-93 043

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier		
(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des organismes liés		
(5) Dont intérêts concernant des organismes liés		